

OFFRE D'EMPLOI

L'administration régionale Kativik (ARK), un organisme supramunicipal ayant compétence sur le territoire situé au nord du 55^e parallèle, est actuellement à la recherche d'une personne motivée et dynamique qui souhaite entrer au service de l'ARK pour travailler en qualité de :

**AGENT DE FORMATION POUR L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DES USINES DE TRAITEMENT DE L'EAU
POTABLE
(PERMANENT, SUR ROTATION)**

Le service des travaux publics municipaux de l'ARK est responsable de la gestion des projets d'infrastructure (lagunes d'eaux usées, usines de traitement de l'eau potable, infrastructures routières et bâtiments) pour les villages nordiques et l'ARK. Il est également chargé de fournir une assistance technique aux villages nordiques pour les questions liées à l'exploitation et à l'entretien de leurs stations de traitement de l'eau potable.

Sous la responsabilité du directeur adjoint du service et en étroite collaboration avec les autres membres du service, l'agent de formation est notamment chargé des tâches suivantes :

- Aider et former les opérateurs des installations municipales à faire fonctionner, à entretenir et à réparer les équipements des installations (échantillonnage et analyse de l'eau, chloration, étalonnage des équipements, détection des problèmes, réparations, commande de pièces, etc.);
- Évaluer les activités de traitement de l'eau potable et d'entretien des équipements des exploitants d'usines municipales conformément au programme de formation des exploitants d'usines afin d'assurer la conformité aux exigences réglementaires;
- Diagnostiquer et effectuer des réparations générales de tuyauterie, de matériel électrique et de menuiserie, y compris les systèmes de contrôle et les instruments d'analyse, en coopération avec les exploitants d'installations municipales;
- Créer et tenir à jour des manuels d'opérations sur le terrain, ainsi que des registres détaillés des inspections, du suivi et de l'entretien;
- Coopérer avec le coordonnateur de l'entretien du service dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'entretien préventif;
- Aider les travailleurs locaux à tenir un inventaire des pièces et des outils, et aider à la préparation des commandes annuelles de transport maritime;
- Travailler en étroite collaboration avec les exploitants d'usines municipales et les chefs de projet de l'ARK pour développer des améliorations du système d'approvisionnement en eau potable et participer à leur mise en œuvre;
- Effectuer toute autre tâche demandée par son superviseur.

Le candidat retenu doit :

- Posséder un diplôme d'études professionnelles liées au traitement de l'eau potable ou à la réparation d'équipement de traitement de l'eau, et avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle pertinente;
- Possède un des certificats suivants ou équivalent
 - Certificat en traitement complet d'eau de surface ou souterraine et réseau de distribution (OSTUD)
 - Certificat en traitement complet d'eau de surface (OST)
 - Certificat en traitement complet d'eau de surface avec désinfection au Chlore et par rayonnement UV (OSChV)
- Avoir des compétences pratiques en matière de plomberie, d'électricité, de systèmes de contrôle et de menuiserie;
- Connaissance pratique d'au moins deux (2) des langues suivantes, à l'écrit et à l'oral : inuktitut, anglais et français;
- Connaissance pratique de la suite Office de Microsoft;
- Être disponible pour voyager dans les villages nordiques;
- Être fiable, autonome et faire preuve d'ingéniosité;
- Détenir un permis de conduire valide;
- **Une expérience professionnelle au nord du 55° parallèle est un atout.**

Horaire et lieu de travail :

- Horaire de rotation 6-3 : 6 semaines de travail dans les villages nordiques (52,5 heures par semaine), suivies de 3 semaines de congé payées (35 heures par semaine)

OU

- Horaire de rotation 4-2 : 4 semaines de travail dans les villages nordiques (52,5 heures par semaine), suivies de 2 semaines de congé payées (35 heures par semaine)

Lieu de travail :

Nunavik

Salaire :

Min : 52 481\$ – max : 89 256\$ par an (classe 8)

Avantages sociaux* :

Hébergement payé par l'employeur lorsque l'employé travaille dans les villages nordiques:

Frais de repas et frais accessoires pour la période travaillée au Nunavik

Régime collectif, y compris le régime de retraite simplifié

Vacances : 20 jours par an

Jours fériés : 20 jours dont 10 pendant les vacances des fêtes